

SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2022 À 20H00

L'an deux mille vingt deux, le dix-sept du mois de novembre à vingt heures, les membres du conseil municipal se sont réunis en la maison commune sur la convocation individuelle adressée le 10 novembre 2022 et sous la présidence de monsieur le maire.

Conseillers présents : Jean TISSOT – Olivier LAURENT – Hélène PERDRIELLE – Julien LEPRÉ (*arrivé en cours de séance*) – Cristelle VEILLARD – Bruno PÉCHON – Jean GALÉRA – Annie ROLLANDIN – Jean-Paul BADIA – Stéphane IDÉ – Alberto DE SOUSA – Isabelle PILLON – Ghislaine PIOT – Véronique GRILLET – Stéphane FICCA.

Absents ayant donné pouvoir : C. GARCIA EBOLI a donné pouvoir à A. ROLLANDIN
J. LEPRÉ a donné pouvoir à H. PERDRIELLE
M. SURJUS a donné pouvoir à I. PILLON
M. VANNEL a donné pouvoir à J. TISSOT

Absent n'ayant pas donné pouvoir : R. GENESSEY

Secrétaires pour la séance : O. LAURENT et C. VEILLARD

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19, présents : 15, procurations : 3, votants : 18.

Ordre du jour

- Validation PV conseil municipal du 20 octobre 2022
- Aménagement du rond-point d'Intermarché
- Questions diverses

PROCÈS-VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL TENU LE 20 OCTOBRE 2022

En l'absence de remarques, ce procès-verbal est adopté en l'état.

Adopté à l'unanimité.

AMÉNAGEMENT DU ROND-POINT D'INTERMARCHÉ (présenté par C. Veillard)

L'objectif est d'aménager un accès piéton permettant notamment la desserte d'Intermarché. Dans un premier temps, la bretelle d'accès a été fermée. Un premier devis a été basé sur la connexion depuis la route de Marennas. Après réflexion, il est pertinent de prendre également en compte l'accès en venant de la direction de Chuzelles et il faut assurer un éclairage des passages piétons. Le nouveau devis est par conséquent plus important. Une demande de subvention est faite auprès du département de l'Isère (amendes de police). Cette demande est couplée avec la réparation du ralentisseur situé devant la pharmacie.

La convention de financement prise avec Vienne Condrieu Agglomération sur la base du budget initial pourrait être revue pour que la communauté d'agglomération prenne en charge 50% du reste à charge HT communal du projet finalisé. Le coût prévisionnel final pour la commune serait alors de 20 à 22 k€ pour l'aménagement du rond-point. Face à ces changements conséquents, le conseil municipal est consulté sur cette nouvelle enveloppe financière.

Adopté à l'unanimité (18 votants / pour : 18 – abstention : 0 – contre : 0).

J.-P. Badia indique que les disponibilités des entreprises rendent difficile le démarrage des travaux avant fin janvier.

[arrivée de J. Lepré]

ÉCLAIRAGE PUBLIC (présenté par J.-P. Badia)

L'éclairage à proximité de la mairie et de la place est actuellement en panne. Dès qu'il y a de l'humidité, le système disjoncte, mais il n'est pas toujours possible de le remettre en service. Une dernière tranche de travaux est prévue pour reprendre cette installation.

D'autre part, des études sont à mener en vue de la mise en place de l'extinction nocturne de l'éclairage public. Il est proposé de faire un essai sur tout le village et sur une "nuit complète" (22h - 5h30). Une communication à destination de la population devra être mise en œuvre.

ABRIS VÉLOS (présenté par J. Tissot)

Des familles résidant sur les hauteurs de Villette demandent s'il serait possible que la commune mette en place un système de stockage à vélos fermé afin que les enfants puissent y placer des vélos électriques lorsqu'ils se rendent au village pour prendre leur bus à destination du collège ou du lycée. C'est une demande qui est à réfléchir pour le budget 2023.

COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES DE VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION (présenté par O. Laurent)

Vienne Condrieu Agglomération nous interroge sur le choix des représentants de la commune au sein des commissions communautaires. Il faut décider si nous souhaitons faire évoluer la liste de membres villettois de ces commissions. Les modifications suivantes sont demandées (pas de changements sur les autres commissions) :

- agriculture : J.-P. Badia remplace C. Veillard
- cohésion sociale : retrait de V. Grillet
- climat air énergie : retrait de S. Ficca
- gestion des déchets : J. Lepré remplace S. Ficca

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Le maire,




Les secrétaires,

C. Veillard *O. Laurent*
 